



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL

du conseil d'établissement de l'école
Sacré-Cœur/Saint-Viateur
le mercredi 7 décembre 2022 à 18 h
662, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H6

PRÉSENCES

M^{mes} Marjolaine Allard
 Marie-Lyne Auger
 Stéphanie Carignan
 Josée-Anne Cossette
 Diane DeSerres
 Manon Duhaimé
 Karine Filteau
 Louise Gagné
 Julie Lefebvre
 Mélissa Ouellet
 Myriam Thibault
 Sonia Tousignant
 Mélanie Trudel
 Karine Nolet

MM. Sébastien Grenier
 Patrick Lesage
 Jean-Simon Roch Matte
 Jacquelin Roy
 Simon Gingras



OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Sébastien Grenier souhaite la bienvenue aux membres présents. Il est 19 h 15.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-1071-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Mélanie Trudel, appuyée par Mme Karine Filteau,

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté, tel que
présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
26 OCT. 22**

CE-1072-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Louise Gagné, appuyée par Mme Julie Lefebvre,

QUE le procès-verbal 26 octobre 2022 soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉE.

**INTERVENTION DE
L'ASSEMBLÉE**

Aucune



**SUIVI DU BUDGET ANNUEL
DE L'ÉTABLISSEMENT
(ART. 95 ET 110.4)**

Budget 2021-2022

Stéphanie présente l'état financier 2021-2022. Elle expose notamment les raisons qui expliquent le déficit de 83 882 \$. Pour le service de garde, nous avons un surplus de 13 073\$.

CE-1073-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Jean-Simon Roch Matte, appuyé par Mme Myriam Thibault,

QUE le budget annuel de l'établissement soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**DÉCISION AU SUJET DES
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT -
FONDS À DESTINATION
SPÉCIALE (ART. 94 ET 110.4)**

Vente de confitures 5^e et 6^e année

CE-1074-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Marie-Lyne Auger, appuyée par Mme Karine Nolet,

QUE la vente de confitures par les élèves de 5^e et 6^e année soit approuvée, telle que présentée.

APPROUVÉE.



CONSULTATION SUR LES CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DE L'ANNÉE SUIVANTE

Vocation musicale

Stéphanie explique les critères de sélection pour la vocation musicale. Les inscriptions auront lieu en janvier cette année encore.

CSSH

Stéphanie présente les critères d'inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024. La période d'inscription sera du 23 au 27 janvier 2023. Elle présente également la procédure de transfert des élèves.

INFORMATION

Formation SEXTO : Stéphanie explique la formation SEXTO aux membres du Conseil. La formation s'adresse aux parents. Elle demande donc si nous pensons qu'il serait intéressant de l'offrir aux parents de notre école. Un suivi sera fait auprès de Caroline Gagnon, la PIMS.

AFFAIRES DIVERSES

Visite de la Cathédrale par le groupe 400

Stéphanie présente le projet de sortie du groupe 400 à la cathédrale. M. Éric Larose accompagnera le groupe.

DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi
1^{er} février 2023 à 18 h 45.



LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

CE-1075-22 IL EST RÉSOLU, sur proposition de
Mme Louise Gagné, appuyée par Mme Marie-Lyne Auger,

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 45.

ADOPTÉE.

Le président,

Le secrétaire,

Sébastien Grenier

Simon Gingras